Transcript du Livestreaming du briefing presse après le Conseil de gouvernement (08.10.2021)

## Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d’État
* Paulette Lenert, ministre de la Santé
* Journalistes

## Langue

* Français

## Transcript

[Xavier Bettel]

Bonjour mesdames, messieurs,

Nous avons eu ce matin un Conseil de gouvernement où nous avons abordé une série de points, que vous allez va trouver dans le résumé.

Nous allons donc nous concentrer ici sur le point essentiel : la situation de la COVID et les nouvelles mesures que nous allons proposer à la Chambre.

Nous sortons d'une réunion de la Chambre, où nous avons annoncé les propositions, que le gouvernement va soumettre à la Chambre.

Pour l'instant la situation est stable à Luxembourg avec une légère tendance vers le haut qu'on a pu constater.

Hier, il y a eu 77 tests positifs à Luxembourg.

C'est un taux de positivité de 2,67%.

Surtout dans les hôpitaux, nous voyons une situation nettement meilleure comparée à celle que nous avons eu l'année passée à la même période.

Il n'y a plus que cinq patients aux soins intensifs et nous voyons toujours clairement et c'est un constat qui n'est pas seulement fait ici que le ... la vaccination est efficace. La  grande majorité des gens hospitalisés ne sont pas vaccinés.

La majorité des personnes qui sont aux soins intensifs ne sont pas vaccinés et une majorité des personnes contaminées ne sont pas vaccinées. Hier soir, 76,9% des gens avaient une première vaccination contre la Covid et 73,8 % sont complètement vaccinés.

Si je cite ces chiffres, c'est un peu plus pour la population, donc pour toutes les personnes qui peuvent être vaccinées.

Mais, cela veut dire, si on regarde ce chiffre, 23,1%, donc près d'un quart de la population, ne sont pas encore vaccinés et ce qui me préoccupe encore plus, c'est qu'un grand pourcentage des personnes de plus de 60 ans ne sont pas vaccinés. Donc les personnes qui ont le plus grand risque d'avoir un déroulement plus grave de la maladie ou qui risquent de vivre des complications ou même qui risquent la mort.

Au cours des dernières semaines, nous avons plusieurs fois rappelé l'importance pour chaque individu, mais aussi pour l'ensemble du pays, d'avoir un taux de vaccination élevé à Luxembourg.

Nous avons facilité la tâche des gens, nous avons rapidement proposé des vaccinations sans complications, que ce soit avec ou sans rendez-vous au hall Victor Hugo, dans le bus de vaccination ou chez le médecin.

Malheureusement, cet appel n'a eu qu'un résultat très limité.

Il faut l'avouer.

Nos chiffres de vaccination sont en stagnation et n'ont que très lentement évolué depuis la dernière fois que nous avons fait le point. La ministre de la Santé pourra nous donner des détails.

Actuellement, avec les chiffres dont nous disposons, nous risquons dans les prochaines semaines, s'il devait y avoir une hausse de positivité, nous risquons des problèmes.

Donc il faut toujours le savoir.

Nous savons qu'au cours des prochains mois, les gens vont de nouveau se rapprocher, se trouver plus à l’intérieur et surtout les personnes non-vaccinées vont se contaminer et donc ils risquent d'avoir un déroulement pénible de la maladie parce qu'ils ne sont pas vaccinés ou pas totalement et dans les prochains mois, nous risquons d'avoir des décès supplémentaires.

Pour l'instant, la vaccination, c'est la seule issue de la pandémie.

Nous vivons sans trop de mesures sanitaires n'était et donc, aujourd'hui, nous sommes arrivés à un point où le gouvernement ne peut plus limiter à observer.

Nous devons décider de nouvelles mesures dans l'intérêt de la santé de la population.

Cela concerne surtout les réunions à l'intérieur et on sait que c'est à l'intérieur que le risque de propagation est plus grand. Donc on a décidé de développer le ... CovidCheck dans l'horeca, dans les restaurants, les cafés, les bistrots.

Nous donnons aussi aux employeurs la possibilité d'introduire le CovidCheck au travail.

Toutes les entreprises sont différentes.

Donc tous les employeurs doivent pouvoir décider quand et où le CovidCheck est décidé.

Ils peuvent contrôler l'accès à l'emploi ou se limiter à des réunions, où on dit qu'elles vont se dérouler sous le régime du CovidCheck.

Donc cela vaut pour le secteur privé et aussi pour la fonction publique.

Un employé ou un agent qui refuse de se faire contrôler, n'aura pas d'accès et cela vaut aussi pour toutes les autres personnes.

Si un employeur décide qu'il va introduire le CovidCheck, c'est une nouvelle obligation au travail, comme d'autres obligations sont possibles au travail en matière de sécurité, comme par exemple : le port d'un casque sur un chantier.

Tant dans le secteur privé que dans la fonction publique, il y a déjà des sanctions prévues, si on refuse le CovidCheck.

Mais je pense que les personnes, qui refusent de se faire contrôler, sont l'exception.

Et, là, où le CovidCheck n'est pas introduit, les mesures sanitaires actuels vont rester en vigueur : le port d'un masque et aussi le respect d'une distanciation.

Pour beaucoup de gens, l'introduction du CovidCheck au travail va être synonyme de plus de libertés.

Nous avons reçu beaucoup de demandes pour introduire le CovidCheck, tant du côté du patron que du côté des salariés, des employés, des agents qui ont dit que pour cette possibilité est importante parce que se sentent plus libre.

C'est une réalité : ils en ont marre, surtout lorsqu'ils sont vaccinés et ils ne comprennent pas pourquoi ils doivent toujours respecter les mesures sanitaires même si eux ont apporté leur part et se sont fait vacciner.

Avec la nouvelle loi, nous leur donnons la possibilité de retrouver plus de normalité dans la vie au quotidien.

Et là, la ministre de la Santé va nous donner des informations supplémentaires. En même temps, il faut prendre les mesures nécessaires pour que le CovidCheck ne soit pas une fausse sécurité.

Les gens qui ne sont pas vaccinés ou guéris doivent toujours pouvoir montrer un test rapide.

Mais nous savons qu'il y a eu des abus avec des tests qui ont été effectuées sur place.

Dès lors, ces tests ne seront plus acceptés pour le CovidCheck.

Cela vaut pour tous les tests, à l'exception des cliniques, des maisons de soins et de vieillesse, à l'exception aussi des écoles et on n'acceptera plus que des tests effectués par un personnel médical qualifié.

Donc, nous supprimons la possibilité des tests anonymes certifiés.

Les tests que les enfants peuvent faire deux fois à l'école, vont continuer à être acceptés.

Le régime du CovidCheck sera donc plus généralisé et il sera aussi plus fortement analysé.

Ceux qui ne sont pas vaccinés ou ils ne sont pas guéris, doivent régulièrement se faire tester pour le CovidCheck avec des tests réguliers.

Mais nous n'oublions pas ceux qui ne peuvent pas se faire vacciner.

Donc la limite d'âge du CovidCheck est augmentée de 6 à 12 ans et les personnes, qui pour des raisons de santé ne peuvent pas se faire vacciner, vont recevoir des bons pour effectuer des tests gratuits.

Nous savons qu'avec ces mesures, nous rendons la vie des personnes non-vaccinées moins agréable, mais nous n'avons pas de choix. Nous ne pouvons pas accepter de surcharge pour notre système sanitaire.

L'alternative du CovidCheck, c'est ne rien faire et risquer un nouveau confinement.

Nous ne pouvons pas non plus limiter les libertés d'une majorité de personnes parce qu'une minorité de gens refusent de profiter de l'offre qui permettrait de vaincre le virus.

La pandémie, bon, sera terminée, si suffisamment de gens se font vacciner. Nous voulons donner la possibilité aux gens de se préparer au nouveau régime du CovidCheck, qui sera d'application à partir du 1er novembre, donc dans trois semaines.

Nous allons aussi prévoir des mesures exceptionnelles pour une brève période.

Les centres de vaccination seront ouverts.

Cela exige beaucoup d'efforts, mais pour nous, c'est important, que les personnes, qui ne sont pas encore vaccinés, puissent le faire rapidement et ceux qui ont fait un autre choix entre temps, on veut aussi leur donner la possibilité de se faire vacciner sans trop de formalités.

À côté donc du hall Victor Hugo, qui fonctionne toujours, au Limpertsberg et qui ne sera pas fermé, les centres de vaccination à Ettelbrück et Esch-Belval vont de nouveau être ouverts du 16 octobre jusqu'au 16 décembre, ce qui permettra aussi de ... d'administrer la première et la deuxième dose dans cette phase.

Au hall Victor Hugo, les gens peuvent se présenter de manière très peu compliqué, sans rendez-vous, et donc si cela les arrange, ils peuvent être vaccinés.

Mais ceux qui veulent prendre un rendez-vous, sans attente, et ceux qui veulent être servis plus rapidement, à partir de mardi prochain, ils pourront aussi s'inscrire par internet et demander un rendez-vous.

Pour avoir un rendez-vous, il suffit d'introduire une matricule et d'opter pour les plages libres proposées dans les centres de vaccination.

En plus, nous allons offrir des possibilités de vaccination dans les communes où le moins de personnes sont vaccinées.

Nous sommes en train de faire en sorte que dans ces communes, les gens soient informés sur les possibilités de vaccination et nous sommes en train de fixer des localités pour ces vaccinations.

La nouvelle loi que nous voulons proposer à la Chambre restera en vigueur jusqu'au 18 décembre.

Mais je dois vous dire que nous espérons, bon, et nous ne pouvons pas exclure que si nous avons une évolution positive, si tout le monde comprend que nous sommes proches d'un succès, j'espère alors que nous pourrons supprimer les mesures sanitaires.

Nous nous engageons à le faire et nous regardons ... nous suivons de près, plutôt, l'évolution dans d'autres pays où plus de libertés ont été accordées et nous voulons faire une analyse courante.

Ces pays ont un taux de vaccination de 80 à 85%.

C'est le taux que nous visons aussi pour donner plus de libertés.

Donc tout le monde est libre de se faire vacciner et c'est ce que nous souhaitons tous : plus de libertés rapidement à récupérer.

Et nous pouvons vaincre le virus et retrouver une vie normale. Mais nous ne pouvons le faire que si nous avons la sécurité que ces libertés ne sont pas seulement pour quelques semaines.

Nous sommes très près du but. Nous nous engageons que dès que les taux sont engagés, les mesures, qui seront appliquées jusqu'au 18 décembre, pourront être supprimés.

Donc tous ceux qui permettent de nous retrouver dans les parages de ces chiffres contribuent à la liberté.

[Paulette Lenert]

Merci.

Entre temps, il est évident : les chiffres sont éloquents.

La seule solution actuellement c'est le taux de vaccination.

Je l'ai dit pour les pays qui ont un taux élevé.

Entre temps, nous sommes dans la moyenne des États de l'Union européenne, mais aussi pour les pays où il y a un taux peu élevé. C'est toujours une réalité : s'il n'y a pas suffisamment de vaccinations, il y a des problèmes dans les hôpitaux et nous risquons des situations que nous avons connues au début de la pandémie.

Cela reste une réalité et il suffit de regarder en direction de ceux où ils ont de grandes difficultés pour que les gens se fassent vacciner et à l'inverse, les pays où il y a des taux de vaccinations exceptionnellement élevés.

Alors, on comprend qu'il n'y a pas d'autre alternative.

C'est un fait aussi que l'optimisme que nous avons eu la dernière fois, a été un peu freiné. À l'époque, nous avons dit : nous sommes encore proche du but, mais malheureusement, l'écart n'est pas devenu beaucoup plus petit.

Je rappelle : à l'époque où nous avons regardé vers le Danemark, à cette époque nous avions une différence de 14%. Aujourd'hui cette différence est encore plus grande.

Nous avons connu une augmentation de 1,2%.

Entre temps, chez eux, ils sont arrivés à 94%. Donc on voit que la tendance est différente et que nous devons poursuivre notre travail de conviction pour accorder aussi des libertés, des allègements et pour bouleverser nos mesures pour les supprimer.

Les nouvelles contaminations sont aussi éloquentes.

Si on regarde les chiffres des dernières semaines, les trois quarts des personnes contaminées ne sont pas vaccinés et donc le risque de se contaminer est beaucoup plus élevé pour les personnes non-vaccinées. Les trois quarts sont, bon, pour une population, les trois quarts de la population sont vaccinés, alors les chiffres mathématiques sont claires.

Il y a un lien. La probabilité de se contaminer est beaucoup moins grande, si je suis vacciné. S'y ajoute - ce qui est essentiel, si on se retrouve à l'hôpital avec un déroulement grave, là aussi, la probabilité d'avoir un déroulement grave est beaucoup moins grande, si je suis vacciné. C'est une réalité.

Et, aujourd'hui encore, il n'y a que peu de personnes dans les hôpitaux.

Les chiffres restaient constants au cours des dernières semaines et dans une très grande majorité, il s'agissait de personnes non-vaccinées. C'est une évidence.

Nous le voyons aussi dans les chiffres, si on compare au niveau des soins intensifs, si nous prenons l'exemple du Danemark, de la Suède et du Portugal, où ils ont un taux de vaccination nettement supérieur au nôtre, là, les occupations des soins intensifs sont encore moins grandes et, bon, on ne peut pas encore voire comment la situation va se dérouler dans ces pays au niveau de l'augmentation des nouvelles contaminations.

Cela prend toujours un certain temps, avant que l'on voit, si cela fait ... si cela a un effet sur les hôpitaux.

Donc aujourd'hui encore un appel : le choix du vaccin est très grand. Nous restons actifs, aussi avec le bus, dans les centres commerciaux, dans des zones commerciales, auprès des communes.

Donc nous lançons encore une fois un appel : faites-vous vacciner !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Nos équipes sont là pour répondre à vos questions, pour vous dire où il y a un bus, quand vous pouvez vous faire vacciner.

Nos gens sont là pour vous écouter et peuvent vous donner éventuellement les explications qui vous manquent et dans votre environnement, vous pouvez aussi peut-être voir, qui n'est pas encore vacciné, pensez aussi aux personnes âgées, qui sont seules à leur domicile. Là aussi, ce serait bon, si on pouvait voir s'il y a encore des gens qui n'ont pas encore pu rallier un bus de vaccination, s'ils ont besoin d'être accompagnés.

Donc vous devriez les contacter.

La solidarité est aussi demandée.

Il faut qu'il s'agisse d'un effort collectif et je voudrais encore une fois remercier tous ceux, qui ont peut-être dû se convaincre soi-même de se faire vacciner.

Ce n'est pas facile pour tout le monde d'accepter une vaccination.

Il y a des différences pour tout le monde, mais malheureusement cela ne peut fonctionner si nous obtenons un certain socle en bloc.

Une autre possibilité n'est pas en vue.

Et donc je voudrais encore une fois rappeler les nouvelles mesures.

Il y a différents éléments qui vont entrer en vigueur avec effet au 1er novembre pour donner aux gens la chance de se faire vacciner.

Le régime CovidCheck, le nouveau régime - qu'est-ce qu'il veut ?

Et bien, c'est le CovidCheck que nous connaissons actuellement sans les auto-tests rapides.

Bon, nous avons mis cela en place pour une période où on a encore pu donner aux gens la possibilité de réfléchir ou faciliter qu'on peut obtenir avec un CovidCheck généralisé.

Donc à partir du 1er novembre, ce sera unCovidCheck un peu plus stricte avec un code QR, donc pour les personnes qui sont vaccinées, guéries ou testées par test PCR ou qui ont un test rapide certifié.

Les tests rapides certifiés peuvent être effectués par des ... le personnel de soins dans les pharmacies ou dans d'autres groupes médicaux et on a aussi la possibilité pour les employés, les agents, de se faire certifier avec une exception ceux qui sont actifs dans les écoles pour effectuer les tests des enfants dans le contexte des tests rapides à l'école.

C'est la seule exception qui sera maintenue.

Ces tests resteront valables et les enfants pourront profiter de ce test dans le contexte du CovidCheck.

L'obligation générale dans le secteur de l'horeca tombe sous le CovidCheck que nous proposons avec effet immédiat partir du 1er novembre et c'est là aussi où nous voyons le plus grand risque avec la venue de l'hiver.

Donc, là, il reste encore un certain temps pour se préparer et là aussi le test rapide sur place sera supprimé, mais il y a d'autres dispositions qui vont entrer en vigueur, à savoir l'obligation du CovidCheck, qui est appliqué à partir de 6 ans, est relevé à 12 ans pour les enfants qui ne peuvent pas encore être vaccinés et qui peuvent quand même participer plus facilement à la vie de la société.

Et, évidemment, en dessous de 12 ans aucun CovidCheck ne s'applique. Pour les rassemblements, nous proposons un léger allègement dans ce sens que le régime du CovidCheck ... là, nous proposons donc de supprimer le palier intermédiaire de 300, donc de manière concrète, jusqu'à 2.000 personnes pourront assister à un événement jusqu'au 1er novembre et à partir donc du 1er novembre ce sera un régime plus strict, où il faut déclarer l'événement et à partir de 2.000 et sans limite vers le haut.

Il y aura une entrée en vigueur possible avec un concept sanitaire qui était appliqué jusqu'ici jusqu'à 300 personnes.

Maintenant, ce sera avec la fin de l'ancienne loi et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions que nous voulons proposer.

Donc sans limite vers le haut, donc à partir de 2.000.

On devra présenter un concept sanitaire, comme nous les connaissons déjà aujourd'hui, qui sont demandés à la Santé et à approuver aussi.

Ensuite encore une nouveauté : nous nous donnons une base légale pour reconnaître les certificats des pays tiers.

Nous avons attendu une décision des États de l'Union européenne, mais ça prend un peu trop de temps.

Dès lors, nous proposons, comme d'autres pays européens l'ont fait, de nous donner une possibilité de ... d'accepter tous les vaccins qui sont autorisés à travers le monde. Donc, nous voulons les reconnaître aussi à Luxembourg. Cela va aussi faciliter la certification. Cela prend trop de temps d'attendre une décision commune et nous voulons dans la mesure du possible tout harmoniser.

Malheureusement cela devient de plus en plus difficile et l'autre innovation a déjà été expliqué : la possibilité pour un chef d'entreprise ou un chef d'administration d'exiger le régime du CovidCheck.

Cela ne doit pas forcément être pour l'ensemble du bâtiment, ça peut être variable, mais cela doit se présenter sous le régime du CovidCheck, si on veut.

On peut même se l'imaginer pour l'ensemble d'une entreprise.

Il faut voir comment on peut mettre en place la meilleure solution possible.

Voilà.

[Journaliste]

Le rappel .... Carole Schimmer, Radio 100,7. Le rappel pour les vaccinations à partir de 65 ans, comment est-ce que cela se déroule ? En France et en Allemagne, ils ont dit ... En France, ils le font déjà pour des personnes qui sont vaccinées avec Johnson, ils devraient aussi avoir un rappel parce que ce vaccin n'est pas aussi efficace contre un variant de Delta.

[Paulette Lenert]

Et bien pour la première question, des courriers ont été adressés à toute la population de plus de 60 ans que nous surveillons de près, où nous espérons avoir un taux de vaccination élevé.

Cela prend toujours un certain temps avant que les gens se fassent vacciner ou prennent rendez-vous. Évidemment, nous espérons que les personnes dans cette catégorie d'âge non encore vaccinées vont suivre cet appel.

Et peut-être que leur environnement va insister pour qu'ils se fassent vacciner.

Et puis, le Conseil supérieur des maladies infectieuses est saisi du dossier. Dès que nous aurons leur position, nous allons dire pour le cas de Johnson, si d'autres vaccins doivent être ajoutés.

[Journaliste]

Donc, nous attendons la décision de ce Conseil ?

[Paulette Lenert]

Bon, actuellement, il n'y a aucune pression.

Ils doivent prendre le temps nécessaire et puis, nous attendons avec autant de curiosité que vous.

[Journaliste]

Dani Schumacher pour le Wort.

Moi, j'ai une question.

Vous montrez à juste titre des pays comme le Portugal ou le Danemark.

Ma question : qu'est-ce qui est différent chez eux ?

Est-ce que vous avez parlé avec vos collègues de ces pays ? Et puis, une question de compréhension : qu'est-ce qui se passe avec les personnes qui ne veulent pas ? Est-ce qu'ils doivent rester chez eux ?

Pour une entreprise, si toute l'entreprise est dans ... dans le système CovidCheck - qu'est-ce qui se passe avec les gens qui refusent ?

[Paulette Lenert]

Évidemment, nous sommes en échange.

Par principe, ils ne font pas beaucoup ... beaucoup d'autres choses.

Bon, ce qui peut être différent, c'est l'attitude des pays par rapport à une vaccination. Il y a aussi des pays qui étaient extrêmement frappé par cette pandémie et, là, où la situation était vraiment dramatique, là, c'est autre chose, si on est dans un tel pays plutôt que dans un pays plus normal.

Mais ce n'était pas le cas chez nous et je pense que pour différents pays, cela a dû jouer un rôle parce que c'était beaucoup plus dramatique que chez nous.

Nous avons aussi vécu des périodes difficiles chez nous, mais pas dans la même mesure que d'autres pays.

C'est peut-être aussi une question de culture, de communication - je ne peux pas vous le dire.

Nous n'avons pas encore de panacée et ils ont aussi des actions avec des bus pour contacter les jeunes, pour montrer de la présence.

Nous n'avons rien encore trouvé où nous dirions "c'est la solution".

[Journaliste]

Et pour l'autre question ...

[Paulette Lenert]

Exact, oui. Donc, pour des entreprises, bon, il faut voir dans le droit du travail.

Dès qu'il y a une obligation au travail - est-ce que le salarié doit la respecter ou non ?

Il faut trouver une solution par le biais du droit du travail et il appartient actuellement au patron de voir ce qu'ils doivent faire si le droit du travail normal est appliqué.

Dans le contexte public, il y a plusieurs possibilités.

Nous n'avons pas précisé quelle est la solution qui s'applique pour le patron. Il doit agir au cas par cas.

Et maintenant la question est de savoir, si une personne ne respecte pas les obligations de l'entreprise, alors on doit trouver une solution

[Xavier Bettel]

Cela vaut aussi pour la fonction publique d'ailleurs.

[Journaliste]]

Lynn Cruchten de RTL Télé Luxembourg.

À partir de quand est-ce que le CovidCheck est possible dans les entreprises ?

Et est-ce qu'il n'y aura plus la possibilité d'utiliser un test rapide ?

[Paulette Lenert]

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, cette possibilité va ... exister. C'est une possibilité. Ce n'est pas obligatoire.

Le régime du CovidCheck dans une première phase, ce sera le système actuel et le régime renforcé à partir du 1er novembre, c'est celui qui sera défini par la loi sans tests rapides.

[Xavier Bettel]

Dès que le texte sera voté à la Chambre jusqu'au 1er novembre, vous pouvez introduire le CovidCheck avec la possibilité d'un test rapide qui va disparaître à partir du 1er novembre, où cette possibilité du test certifié va entrer en vigueur.

[Journaliste]

Une autre question : Si j'ai bien compris - lorsqu'on est vacciné et ... il semble comme si les enseignants qui étaient en contact avec une personne positive sont quand même encore allé au travail, même s'ils avaient un test positif.

Écoutez, là, je ne peux pas vous le dire.

[Paulette Lenert]

Je ne suis pas au courant de telles situations.

Nous estimons que les différentes étapes prévues sont respectées, mais on ne peut jamais exclure que des gens ne respectent pas ce qui est prévu.

[Journaliste]

Même si ce n'est pas seulement dans l'école, si ....

[Xavier Bettel]

Écoutez, si je suis vacciné, on est quand même mis en quarantaine, je fais un test.

[Journaliste]

Jusqu'à ce que le résultat soit connu, on ne peut pas aller travailler ?

[Xavier Bettel]

Les périodes où des centaines de personnes sont placées en quarantaine, bon, nous avons des entreprises ou des restaurants qui ont dû tout de suite fermer avec un test positif.

Actuellement, évidemment, si ... si une personne a des symptômes, elle doit rester à la maison.

Mais le fait est qu'on doit faire un test et si le test est positif, vous êtes même en isolation.

[Journaliste]

Et pour les sous-variants du variant Delta - qu'est-ce que vous pouvez nous dire ?

[Paulette Lenert]

Bien, il n’y en a toujours pas trop.

Nous avons toujours le même variant qui nous préoccupe : 100% de Delta et nous espérons qu'il n'y en aura pas de nouveau.

[Journaliste]

Sinevic pour le Tageblatt.

Avec le nouveau ... régime, est-ce qu'il y aura une possibilité d'avoir plus de tests certifiés ?

[Xavier Bettel]

Bon, si vous avez une entreprise, nous en avons discuté à la Chambre, pour les personnes autorisées à certifier les tests rapides, là, on pourrait peut-être demander à quelqu'un de venir faire des tests certifiés.

Le but, c'est vraiment de convaincre les gens pour leur dire que la vaccination c'est le seul moyen.

Je sais que, bon, moi-même, j'ai passé cinq jours à l'hôpital.

Je ne le souhaite à personne. J'étais vacciné une seule fois et je ne veux pas savoir ce qui se serait passé, si je n'avais pas été vacciné du tout.

Bon, moi, je voulais être vacciné et je ne puis que dire à tout le monde : il faut le faire.

Je sais aussi qu'il y a des gens qui ne connaissent aucun symptôme.

Nous avons maintenant des personnes qui souffrent d'un "Long-Covid", qui ont passé beaucoup de temps aux soins intensifs et qui se retrouvent aujourd'hui en chaise roulante et je pourrais vous donner encore d'autres exemples. Le but ce n'est pas de dire : nous allons organiser des tests rapides et nous allons essayer de faciliter la tâche des entreprises. Non.

Le but consiste à avoir autant de vaccinations possibles.

Une entreprise pourrait peut-être organiser une infirmière pour effectuer des tests rapides une ou deux fois par semaine.

Mais le fait est que nous voulons donner plus de libertés aux gens aussi dans les entreprises.

Donc le CovidCheck s'impose dans les entreprises - Le test certifié, c'est une garantie que la personne n'est pas positive et nous voulons que ces personnes ne soient pas seulement non-positives à ce moment-là, mais que cela va durer.

[Journaliste]

Est-ce qu'il y a aussi eu des réflexions pour le sport ou la culture pour le CovidCheck ?

Aussi comme pour la fonction publique et l'horeca.

[Paulette Lenert]

Cette option existe déjà aujourd'hui. Il y a des événements culturels qui peuvent fonctionner avec le CovidCheck.

Cela ne va pas changer par rapport à la situation actuelle.

On en profite beaucoup.

C'est ... Les règles sont très contraignantes, si on n'a pas le CovidCheck.

Je rappelle le port du masque, les distanciations et je ne m'attends pas à ce qu'il y ait moins de CovidCheck à l'avenir.

[Xavier Bettel]

Bon, on pose souvent la question : le CovidCheck, alors les gens ne doivent pas porter le masque dans les vestiaires. C'est le droit droit d'un exploitant d'un centre de fitness, d'organiser son régime.

[Journaliste]

Bonjour. Frédéric Lambert de L'essentiel. Qu'est-ce qu'on peut répondre à celles et ceux qui nous disent déjà aujourd'hui "la vaccination va s'imposer" ?

Et par la même occasion : une société à deux vitesses. Qu'est ce que vous dites justement à ces personnes qui déclarent encore ça aujourd'hui ?

[Xavier Bettel]

Imposé? Non, rien du tout.

C'est toujours un choix et on peut effectuer un test PCR certifié toutefois dans une pharmacie pour pouvoir participer à la vie de la société.

Cela fonctionne, mais c'est un fait qu'avec ces mesures, nous rendons la vie plus difficile aux personnes non-vaccinées.

C'est évident.

[Paulette Lenert]

Je dirais moi : quelle est l'alternative, si on a une meilleure solution, nous sommes demandeurs.

[Xavier Bettel]

Nous, bon, ... Nos services sont à la disposition de tout le monde.

Honnêtement, quand j'ai été vacciné, je ne suis pas spécialiste, je fais confiance à l'EMA, nos autorités qui ont dit "vous pouvez utiliser ce vaccin". Je leur ai fait confiance.

C'est une question de confiance et ceux qui n'ont toujours pas confiance, ne doivent pas seulement regarder sur Facebook.

Tous les jours, on reçoit des mails où on entend que des centaines de personnes vaccinées se retrouvent dans les hôpitaux.

C'est un non-sens et s'il y a des diffusions fausses et je vois aussi une série de journalistes et de médias qui lancent ces "Fake news" et ceux qui ont des questions, doivent ... Bon, le mieux c'est toujours de discuter avec son médecin ou avec les services que nous offrons pour fournir des réponses.

Si on a des questions, alors notre but consiste à ce que les gens puissent décider en connaissance de cause - oui ou non. Tout ce que je peux vous dire, c'est que ceux qui veulent retrouver leurs libertés, peuvent rapidement participer, si nous atteignons le taux visé et si vous dites les non-vaccinés veulent une seule société, nous l'aurons.

Mais ... Et nous aurons une société à Luxembourg, si ce taux est atteint et c'est ce que nous voulons obtenir.

[Journaliste]

Vous l'avez dit : 20% de la population n'est pas encore vacciné. Vous êtes déçu de ce taux. Est-ce qu'il vous reste encore beaucoup de vaccins en stock ?

[Paulette Lenert]

Nous avons plus de vaccins qu'il nous en faut. C'est clair.

Donc, j'aurais préféré pouvoir vous parler d'un autre progrès que celui que nous constatons actuellement.

Nous continuons à travailler sur le sujet.

Inutile de se lamenter.

Si nous voulons atteindre le but, il qu'il faut continuer.

[Xavier Bettel]

Nous nous sommes engagés à aussi fournir des vaccins dans le contexte de la politique de la coopération.

[Journaliste]

Carole Schimmer pour la Radio 100,7.

Vous parlez d'un taux à partir de quand, bon, 80-85%.

La ville d'Esch nous a dit qu'ils veulent installer un centre de vaccination.

Ils ont parlé de Belval. Apparemment le bourgmestre n'était pas informé.

D'autres villes voudraient aussi installer des centres de vaccination. Qu'en savez vous ?

[Paulette Lenert]

Eh bien, nous avons prévu de campagne avec une série de villes et nous prenons contact avec les villes qui sont en dessous de la moyenne du taux national de vaccination pour lancer des actions locales.

Mais il y a aussi des communes qui nous ont contacté spontanément et nous les contactons en fonction du taux de vaccination qu'ils ont atteint.

Ce sont des travaux qui ont commencé et les gens seront informés dès le début de la semaine prochaine.

[Xavier Bettel]

Donc nous avons pris contact avec ces communes et on va aussi organiser un toutes-boîtes dans les différentes langues.

C'est important et ces gens-là auront aussi la possibilité de se faire vacciner à proximité dans la localité où ils habitent sans devoir s'inscrire.

Mais nous voulons vraiment, comme je l'ai déjà dit, de faciliter les choses dans la mesure du possible.

C'est presque un service à domicile que nous offrons.

Aussi dans les communes.

Et nous espérons que cela nous permettra d'augmenter le taux.

J'espère que lors de la prochaine conférence de presse, je pourrais "nous avons atteint le but des plus de 80%".

Personne d'entre nous n'est heureux de vous dire que nous devons renforcer le régime Covid.

Nous aurions préféré pouvoir vous dire aujourd'hui : nous avons trouvé la solution. Mais c'est beaucoup trop tôt.

Nous ne sommes pas mieux placés que d'autres pays où ... par exemple les hôpitaux sont pleins et ceux qui pensent que le comité terminé, bien, ils se trompent.

[Journaliste]

Le profil des personnes âgées non-vaccinés - est-ce que vous avez fait une étude ou est-ce que c'est possible de le faire ?

Pour savoir s'ils vivent seuls peut-être ?

Ou ... s'ils ne comprennent peut-être pas la langue ?

[Paulette Lenert]

Une étude détaillée, non. Ce sont surtout des personnes qui vivent seules chez elles et nous essayons de les contacter par le biais de leur environnement. Donc il faut organiser des activités avec les communes pour voir comment on peut contacter les différentes catégories de la population.

Tous les bourgmestres sont informés pour savoir comment on peut le faire au mieux et nous collaborons de manière ciblée avec ces communes.

[Xavier Bettel]

Pour compléter : la semaine passée j'avais une entrevue avec l'ASTI, la Caritas et la Croix rouge pour voir, bon, ils ont des entrées dans différentes catégories, différentes nationalités, pour que ... dans les différents réseaux. Ils essaient aussi de convaincre.

Vous savez que ... Nous avons déjà vacciné dans les centres commerciaux.

Et, bon, ...

[Journaliste]

Question hors micro. [Inaudible]

[Xavier Bettel]

Cela va de très haut jusqu'à très bas.

Vous comprenez que je ne voudrais pas stigmatiser les communes.

Mais nous sommes en contact avec les communes.

Nous voulons convaincre les bourgmestres, aussi pour convaincre la population et cela ne fait aucun sens de faire une différence entre les différentes communes, faire un "Hit-Parade" de ceux qui ont fait le plus ou le moins. Ce n'est pas une bonne solution.

Cela ne pourrait que qu'envenimer tout le débat.

Je serais heureux, si dans un mois nous pouvions dire que 85% de toutes les communes nous ont permis d'atteindre le taux.

[Paulette Lenert]

Donc nous allons, évidemment, avoir des activités locales, nous allons lancer des actions.

[Xavier Bettel]

Je vous remercie.